MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

COMITE SYNDICAL DU 15 MARS 2022 à CARENTAN-LES-MARAIS (Saint-Hilaire-Petitville)

Secrétaire de séance : Jean-Marie POULAIN

DÉLIBÉRATION

CS 2022/45 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – Priorité 5 – Accompagner, anticiper et adapter pour un territoire sobre et résilient - Poursuivre la démarche « Notre littoral demain ?

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 15 mars 2022 à Caentanles-Marais (Saint-Hilaire-Petitville), sous la présidence de Françoise LEROSSIGNOL.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 8 mars 2022 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Sylvain LETOUZE (pouvoirs de Valérie LAISNEY et Cédric NOUVELOT), Marianne ROZET

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN (pouvoir de Martine LEMOINE), Benoît FIDELIN, Maryse LE GOFF (pouvoir de Hervé MARIE), Françoise **LEROSSIGNOL**, Thierry **LETOUZE**, Patrick **THOMINES** (pouvoir de Patricia GADY-DUQUESNE)

Pour les Communautés de Communes

Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô – pouvoir de Jean-René LECHATREUX), Anne HEBERT (CC Côte Ouest Centre Manche – pouvoir de Aurélie GIGAN)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais pouvoir de Marie-Agnès HEROUT), Yves HUET (Gonfreville), Joël LERECULEY (Graignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne **LEVAVASSEUR** (Fresville – pouvoir de Jean-Marc JOLY), Aurélien **MARION** (Appeville), Stéphanie **MAUBE** (Lessay), Michel **MAUDUIT** (Isigny-sur-Mer), Marinette **MIGAULT** (Rauville-la-Place – pouvoir de Françoise PHILIPPE), Christopher **MOREAU** (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), TAPIN (Marchésieux), Valérie TORTEL (Gorges), Céline **VAQUEZ** (Le Dézert)

avec voix consultative

Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche), Marie COUELLIER (Région Normandie), Jean-Louis HARDY (Chambre de Métiers de la Manche), Matthieu **LEBLOND** (Finances publiques de Saint-Lô), Jean-Luc **MICHEL** (CESER Normandie)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Malika CHERRIERE, Antoine JEAN, Valérie LAISNEY, Vanessa LANCELOT, Pascal MARIE, Florence MAZIER, Cédic NOUVELOT Pour les conseillers départementaux

Patricia GADY-DUQUESNE, Martine LEMOINE, Hervé MARIE, Jean MORIN

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélie GIGAN (CC Coutances mer et Bocage), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche), Jean-René **LECHATREUX** (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HEROUT (Carentanles-Marais), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Dominique JEANNE (Néhou), Jean-Marc JOLY (Hémevez), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Françoise PHILIPPE (Catteville), Olivier MADELAINE (Grandcamp-Maisy), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Gérard **VOIDYE** (Carentan-les-Marais)

Pour les membres consultatifs

Marc LECOUSTEY (Chambre d'Agriculture de la Manche, Emmanuel FAUCHET (directeur du CAUE de la Manche), Hervé MORIN (président de la Région Normandie), Gwenaëlle DUPONCHEL (Finances publiques de Saint-Lô), Françoise PLOUVIEZ-DIAZ (sous-préfecture de Coutances), Jean-Luc **LEGER** (président du CESER Normandie), Isabelle **MARIE-HUET** (DREAL Normandie), Directeur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, Antoine AUBRY (Président du Syndicat de la Vire), Christophe GERVAIS (DDTM du Calvados)

Equipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin Denis LETAN, Agnès ORANGE, Joëlle RIMBERT, François STREIFF, Jean-Baptiste WETTON

Nombre de votants : 28 membres + 10 pouvoirs Soit un quorum de 38 membres sur 58

CS 2022/45 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – Priorité 5 – Accompagner, anticiper et adapter pour un territoire sobre et résilient - Poursuivre la démarche « Notre littoral demain ? » Code budgétaire PAP : P3503 NLD

La côte Est du Cotentin est exposée au changement climatique et à l'élévation du niveau marin. Avec le projet « Notre Littoral Demain ? Côte Est Cotentin » (2017- janvier 2020), les acteurs du territoire ont construit collectivement une stratégie de gestion durable du littoral.

Bien que la prise de conscience soit réelle, il est maintenant indispensable de déployer un plan d'action et de sensibilisation spécifique pour poursuivre le processus d'appropriation de tous les publics pour accompagner la transition ce territoire.

En développant des actions et outils novateurs s'appuyant sur des démarches participatives, nous visons à :

- mettre en mouvement l'ensemble des publics,
- former les élus,
- aborder la problématique de la relocalisation des activités économiques,
- constituer un référentiel méthodologique pour transférer la démarche.

Pour mener à bien cette action ambitieuse de nombreux partenaires seront sollicités : Agence de l'Eau, Fondation de France, collectivités, programme Leader...

Dépenses de fonctionnement solde 2021		Recettes de fonctionnement solde 2021	
60632 — Fournitures de petits équipements	15 000,00 €	7478 AESN	24 000,00 €
6228 — Prestation de services extérieurs	15 000,00 €	Reprise de l'excédent*	6 000,00 €
Montant prévisionnel de l'opération			30 000,00 €

^{*}Fonds Région 2021, déjà perçu



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- DONNE son accord sur ce dossier
- AUTORISE la Présidente à signer les documents afférents. ADOPTÉ à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme Transmis en préfecture le 06 avril 2022 Françoise LEROSSIGNOL, Présidente Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Parls d'Ouve HH 157
88 VILLAGO DU Mont
50800 CAMENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 63 74 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr

